

**POL 6262 – Pouvoir, idées, société**  
**Hiver 2025 – Mardi 12h30 - 15h30**

Professeur : Augustin SIMARD  
Bureau : C-4032  
Disponibilité : le lundi de 13h à 16h  
Courriel : [augustin.simard@umontreal.ca](mailto:augustin.simard@umontreal.ca)

**Jürgen Habermas et les ruines de la démocratie contemporaine**

Longtemps considéré comme le penseur européen le plus important de son époque, Jürgen Habermas (né en 1929) a vu son étoile pâlir lors de la dernière décennie. Il est difficile de dire à quoi tient précisément ce désintérêt. Aujourd'hui encore, Habermas déroule la trame de son œuvre de manière régulière, un livre après l'autre, sans heurts ni scandale. Mais l'accueil qu'il reçoit est faite d'indifférence polie, avec parfois un soupçon d'ennui. Alors qu'on revisite sans cesse les travaux de ses contemporains – Arendt, Foucault, Derrida – Habermas ne semble plus intéresser que les éditeurs.



*"Part of me is going to miss liberal democracy."*

Ce séminaire part de l'intuition qu'il existe un lien essentiel entre la perte d'intérêt pour l'œuvre de Habermas et la conjoncture critique dans laquelle nous nous trouvons. Habermas est le penseur par excellence d'une démocratie sociale, pluraliste et inclusive, dans laquelle il voit un régime critique à même de prémunir contre la domination et les dérives idéologiques. Cette conception exigeante semblait tout indiquée pour affronter le retour de l'autoritarisme, de la xénophobie et du populisme qui marque notre actualité. L'ironie, c'est qu'elle se révèle étrangement impuissante. Préoccupé depuis les années 1960 par la menace d'une résurgence du « fascisme » au cœur des sociétés libérales et capitalistes avancées, Habermas semble avoir vu juste, sans pour autant en tirer profit.

Ce séminaire veut donner l'occasion aux étudiants de science politique d'aborder (pour la première fois, peut-être) l'œuvre polymorphe et difficile de Habermas, en se concentrant surtout sur le problème de la démocratie. La démarche se veut délibérément *candide* et *initiatrice*, se limitant à une lecture et une discussion de quelques textes, sans prétention d'exhaustivité.

## Démarche

Le séminaire s'appuiera sur l'anthologie *L'avenir de la démocratie*, éditée par Clotilde Nouët et parue cette année. Réunissant des textes assez courts, elle servira de fil conducteur. Il est essentiel que chaque participant.e dispose de son propre exemplaire.

👉 Jürgen Habermas, *L'avenir de la démocratie*, éd. C. Nouët, trad. collective, Paris, Bouquins, 2024.

À cela s'ajoutera, en cours de session et en fonction des intérêts des étudiant.e.s, d'autres textes de Habermas susceptibles de compléter ceux qui se trouvent déjà dans l'anthologie.

Après les deux premières rencontres, pour lesquelles je préparerai des exposés magistraux, toutes les séances seront consacrées à des discussions collectives. Chacune sera sous la responsabilité d'un.e étudiant.e qui guidera notre lecture, nous fournira les éclaircissements nécessaires et initiera la discussion.

Sauf exception, toutes nos rencontres commenceront par un tour de table, et je m'attends à ce que chaque participant.e intervienne et partage ses impressions de lecture. La lecture des textes est une condition *sine qua non* de la participation au séminaire.

<b>14 janvier</b>	Introduction	Débat entre Raymond Geuss, Seyla Benhabib et Martin Jay (2019)*
<b>21 janvier</b>	La théorie critique au contact de la démocratie	- « La redéfinition du rôle de la philosophie »* - « Espace public et sphère politique »* - « Le droit et la force »
<b>28 janvier</b>	Société, science et sciences sociales	- « Contribution à la fondation de la sociologie sur une théorie du langage »*
<b>4 février</b>	La modernité comme dynamique culturelle et politique	- « Sur le sujet de l'histoire » - « La modernité : un projet inachevé »
<b>11 février</b>	Légitimité et crise de l'État providence	- « Les tendances à la crise dans le capitalisme avancé »
<b>18 février</b>	Le tournant procédural	- « Les objections de Hegel à Kant valent-elles pour l'éthique de la discussion » - « De l'usage pragmatique, éthique et moral de la raison pratique »
<b>25 février</b>	Espaces publics et délibération	- « Le concept d'opinion publique » - « La souveraineté populaire comme procédure »
<b>4 mars</b>	<i>Semaine de relâche</i>	
<b>11 mars</b>	La démocratie radicale	- « Au-delà du libéralisme et du républicanisme » - « La démocratie a-t-elle encore une dimension épistémique? »

<b>18 mars</b>	L'ambivalence du droit	- « Interrelations entre État de droit et démocratie » - « Sur le droit et la démocratie » - « La légitimation par les droits de l'homme »*
<b>25 mars</b>	Constitutionnalisme et droit cosmopolitique	- La constitutionnalisation du droit international a-t-elle encore une chance? »* - « Constitutionnalisation du droit international et problème de légitimation »*
<b>1<sup>er</sup> avril</b>	Sécularisation et permanence du religieux	- « De la tolérance religieuse aux droits multiculturel. » - « Les fondements prépolitiques de l'État démocratique » - « Qu'est-ce qu'une société post-séculière? »
<b>8 avril</b>	Le projet avorté de l'Europe	- « L'Europe et l'utopie cosmopolitique » - « L'Europe paralysée d'effroi » - « La transformation de l'UE en démocratie supranationale »

Tous les textes sont tirés de l'anthologie *L'avenir de la démocratie*, hormis ceux indiqués par un astérisque.

### Évaluations

#### **- La préparation et la direction d'une séance (30 %).**

Je m'attends à ce que l'étudiant.e responsable de la séance soit bien préparée, qu'elle nous guide collectivement, qu'elle ait fait un travail bibliographique complémentaire, et qu'elle attire notre attention sur des points restés dans l'ombre.

#### **- La participation au séminaire et la lecture des textes (20 %).**

Afin que cette composante puisse être évaluée, chaque étudiant.e m'indiquera par courriel au moins deux heures avant le séminaire les points qu'elle compte soulever au cours de la discussion. Il pourra s'agir de questions (elles doivent alors être bien mises en contexte) ou de remarques critiques.

#### **- Bibliographie commentée, note de synthèse et défense orale (50%).**

Plutôt que le traditionnel travail de session, je demande à chacun.e des participant.e.s de d'établir une mise en dialogue entre Habermas et un.e. autre penseuse. Le travail prendra la forme d'une bibliographie commentée et d'une note de synthèse qu'il s'agira de défendre oralement. Des consignes plus précises seront communiquées à la séance du 28 janvier. La bibliographie commentée et la note de synthèse sont à rendre le **vendredi 11 avril** via StudiUM. La soutenance orale aura lieu **en personne** pendant la semaine du 14 avril

### Éléments de bibliographie

La bibliographie de l'œuvre de Habermas est colossale. La plupart de ses ouvrages (y compris les recueils d'articles et d'interventions) ont été publiés chez Suhrkamp. Une bibliographie des

traductions française se trouve en appendice des deux volumes de l'anthologie *Parcours* (éd. Ch. Bouchindhomme, Paris, Gallimard, 2018).

Je mentionne ici quelques titres qui pourront servir dans le cadre de ce séminaire.

- *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise* (1962), 2<sup>e</sup> édition, trad. M. B. de Launay, Paris, Payot, 1993.
- *Connaissance et intérêt* (1968), trad. G. Cléménçon, Paris, Gallimard, 1976.
- *Raison et légitimité* (1973), trad. J. Lacoste, Paris, Payot, 1978.
- *Théorie de l'agir communicationnel* (1981), 2 vol., trad. J.-M. Ferry et J.-L. Schlegel, Paris, Fayard, 1987.
- *Logique des sciences sociales et autres essais* (1982), trad. R. Rochlitz, Paris, PUF, 1987.
- *Morale et communication* (1983), Ch. Bouchindhomme, Paris, Cerf, 1986.
- *Le discours philosophique de la modernité* (1985), trad. Ch. Bouchindhomme et R. Rochlitz, Paris Gallimard, 1988.
- *Droit et morale. Tanner Lectures* (1986), trad. Ch. Bouchindhomme, Paris, Seuil, 1993.
- *Écrits politiques*, trad. Ch. Bouchindhomme et R. Rochlitz, Paris, Cerf, 1992.
- *Droit et démocratie. Entre fait et norme*, trad. Ch. Bouchindhomme et R. Rochlitz, Paris, Gallimard, 1997.
- *L'intégration républicaine. Essais de théorie politique* (1996), trad. R. Rochlitz, Paris, Fayard, 1998.
- *Après l'État-Nation. Une nouvelle constellation politique* (1998), trad. R. Rochlitz Paris, Fayard, 2000.
- *Une époque de transitions. Écrits politiques 1998-2003*, trad. Ch. Bouchindhomme, Paris, Fayard, 2005.
- *Entre naturalisme et religion. Les défis de la démocratie* (2005), trad. Ch. Bouchindhomme et A. Dupeyrix, Paris, Gallimard, 2008.
- *La constitution de l'Europe* (2011), trad. Ch. Bouchindhomme, Paris, Gallimard, 2012.
- *Parcours 1 (1971-1989). Sociologie et théorie du langage; Pensée postmétaphysique*, éd. Ch. Bouchindhomme, Paris, Gallimard, 2018.
- *Parcours 2 (1990-2017). Théorie de la rationalité ; Théorie du langage*, éd. Ch. Bouchindhomme, Paris, Gallimard, 2018.

Parmi la littérature secondaire foisonnante, je signale les titres suivants qui m'ont été utiles.

- Aubert, Isabelle, *Habermas. Une théorie critique de la société*, Paris, CNRS 2015.
- Baxter, Hugh, *Habermas. The Discourse Theory of Law and Democracy*, Palo Alto, Stanford UP, 2011.
- Benhabib, Seyla, and Fred Dallmayr (éd.). *The Communicative Ethics Controversy*, Cambridge, MIT Press, 1990.
- Bouretz, Pierre, *D'un ton guerrier en philosophie. Habermas, Derrida et co.*, Paris, Gallimard, 2010.
- Brunkhorst, Hauke et al (dir.), *The Habermas handbook*, Columbia UP, 2017.
- Calhoun, Craig J. (dir.), *Habermas and the Public Sphere*, Cambridge, MIT Press, 1992. Chambers, Simone, *Reasonable Democracy*,
- Ferrarese, Estelle, *Éthique et politique de l'espace public. Jürgen Habermas et la discussion*, Paris, Vrin, 2015.
- Finlayson, James G., *The Habermas-Rawls Debate*, New York, Columbia UP, 2019.
- Geuss, Raymond, *The Idea of a Critical Theory. Habermas and the Frankfurt School*, Cambridge UP, 1987.
- Harste, Gorm, *The Habermas-Luhmann Debate*, New York, Columbia UP, 2021.
- Matustik, Martin Beck, *Jürgen Habermas. A Philosophical-Political Profile*, Lanham, Rowman & Littlefield, 2001.
- McCarthy, Thomas, *The Critical Theory of Jürgen Habermas*, Cambridge, MA, MIT Press, 1978.
- Müller-Doohm, Stephen, *Habermas. Une biographie*, trad. F. Joly. Paris, Gallimard, 2018

Rehg, William, *Insight and Solidarity. A Study in the Discourse Ethics of Jurgen Habermas*, Berkeley, 1996.  
Rochtliz, Rainer, (dir.) *Habermas. L'usage public de la raison*, Paris, PUF, 2002.  
Specter, Matthew G., *Habermas. An Intellectual Biography*, Cambridge UP, 2010.  
White, Stephen K. (dir.) *The Cambridge Companion to Habermas*, Cambridge: Cambridge UP, 1995.

### **La prévention du plagiat**

Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée par l'Université. Nous appliquerons le règlement avec rigueur.

Les étudiant.e.s sont invité.e.s à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants. **Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**

### **ChatGPT**

Les développements des outils conversationnels basés sur l'intelligence artificielle transforment nos pratiques universitaires et posent de manière aiguë la question de l'authenticité des textes soumis par les étudiant.e.s (et les chercheur.e.s en général).

Dans le cadre de ce séminaire, vous pouvez bien sûr utiliser ChatGPT comme un outil parmi d'autres, afin de recueillir et synthétiser des informations. **Mais je m'attends à ce que les textes que vous produirez soient bel et bien de votre cru, et que vous soyez en mesure de justifier oralement vos positions.** Vous devez notamment être capables de m'expliquer *in presentia actuali* chacune des phrases et des propositions que je lirai dans vos textes. De plus, les références bibliographiques devront être systématiques, complètes et précises.

### **Règlements pédagogiques**

Veillez prendre note que le trimestre débute le 8 janvier et se termine le 30 avril 2025 (incluant la période des examens) et que la présence physique est attendue à tous les cours. Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de la volonté de l'étudiant.e, tel que force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

L'étudiant.e doit motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le Centre étudiant, toute absence à une évaluation dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent-e à une évaluation et fournir les pièces justificatives dans les sept jours suivant l'absence.

L'étudiant.e doit motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le Centre étudiant, toute demande de délai pour la remise d'un travail dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra remettre à temps le travail et fournir les pièces justificatives.

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10% par jour.

### **Le harcèlement**

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique s'efforce de créer un environnement accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

- si vous pensez être victime de harcèlement :

<http://harcèlement.umontreal.ca/que-faire/que-faire-si-je-vis-du-harcèlement/>

- si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement :

<http://harcèlement.umontreal.ca/que-faire/que-faire-si-on-se-confie-a-moi-ou-si-je-suis-témoin-de-harcèlement/>

Pour toute autre question : <http://harcèlement.umontreal.ca/>